



**SAULXURES -LÈS-
BULGNÉVILLE
BULLETIN
MUNICIPAL
N°14 AVRIL 2024**



www.saulxures-les-bulgneville.fr

Saulxuronnes et Saulxurons,

Être élu est un engagement de chaque instant, toujours guidé par les valeurs qui devraient tous nous animer collectivement, celles de la solidarité.

S'il ne sert à rien de masquer les difficultés que traversent notre pays, laissons les médias en faire leur manne quotidienne. Restons positifs et poursuivons la réalisation de nos projets qui sont des ponts pour l'avenir de la commune et celui de nos enfants. Ainsi, les travaux entrepris dans le village sont-ils le socle de notre « vivre ensemble » pour aujourd'hui mais aussi à plus long terme. Nos investissements, souvent importants, doivent nous permettre d'offrir un accueil plus adapté et agréable, au goût de la jeune génération et ainsi lui assurer un cadre de vie envié à la hauteur de leurs attentes.

La réalisation de la MAM est un bel exemple de l'aide à apporter aux jeunes parents, les lotissements Sylvestre et autres en cours de réalisation sont la garantie d'un village peuplé et vivant.

Nous sommes également soucieux de l'entretien et de la préservation de notre patrimoine communal rural et naturel, tels que l'église et son clocher, le monument aux morts, l'ancien et le nouveau cimetière, les fontaines, les stèles mémorielles, les chemins forestiers et de promenade, l'étang et tant d'autres petits bâtis ou espaces d'agrément... Ils sont les signes tangibles de la singularité de Saulxures auxquels nous sommes tant attachés et dont nous profitons au quotidien.

Nous partageons avec vous les inquiétudes qui pèsent sur l'état sanitaire de notre forêt. Son exploitation, strictement encadrée et guidée notamment, nous oblige à innover dans l'implantation de nouvelles essences en vue de lutter contre le changement climatique et sa kyrielle de problèmes.

- Oui nous avons le devoir de l'entretenir et la nécessaire obligation de l'exploiter.
- Oui nous la repeuplons et préparons la forêt de demain (plus de 6 000 plans déjà installés).

Je souhaite saluer les efforts faits par les associations de la commune pour vous assurer de belles prestations sportives, ludiques et festives. J'en profite pour remercier toutes les personnes, bénévoles, qui les aident. J'associe également tous ceux et celles qui soutiennent la commission « culture et loisirs » dans ses actions et le personnel communal lors des plantations saisonnières notamment.

Tant de petits « coups de mains » solidaires offerts, ici et là, sont le reflet de l'intérêt que vous portez à votre vie communale et cela ne peut que nous réjouir.

Est-il nécessaire de vous rappeler que tous les travaux et embellissements, modestes ou très lourds se font sans que vous passiez par la case « impôts communaux » depuis 2014 !

En ce début de printemps, j'ai une pensée particulière pour nos concitoyens et amis malades, ainsi que pour Madame Yolande Mayeur, notre secrétaire de mairie. À tous je souhaite un complet rétablissement, qu'ils prennent soin d'eux et recouvrent au plus vite leur joie de vivre.

Pour clore ce message, j'emprunterai les mots du Romancier Marc Lévy :

« Il y a ceux qui voient les choses telles qu'elles sont et qui se demandent pourquoi.

Moi, je les vois telles qu'elles pourraient être et je me dis pourquoi pas ! »

PROCES-VERBAL SEANCE DU MARDI 5 DÉCEMBRE 2023

L'an 2023 et le Mardi 5 Décembre 2023 à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE MOUGENOT sous la présidence de Monsieur GLORIOT Sylvain, Maire

Présents : M. GLORIOT Sylvain, Maire, Mme PATARD Sandrine, Melle BRIGUÉ Coralie, MM : BOIVIN Richard, COLLIOT Sébastien, GAUTHIER Dimitri, LOMON Michel, LOMON Mickaël

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SENDEL Danièle à M. GLORIOT Sylvain

Absent(s) Mme LOYAL Claire

Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 10 présents : 8

Date de la convocation : 21/11/2023

SOMMAIRE

20230069 DEMANDE D'ADHESIONS DE COLLECTIVITES AU SDANC A l'unanimité

20230070 TARIFS COMMUNAUX 2024 A l'unanimité

20230071 DEMANDES D'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE A l'unanimité

POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE DES VOSGES.

20230072 REPARTITION DU LEG MOUGENOT A l'unanimité

20230073 DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT A l'unanimité

20230074 CLOTURE DU BUDGET LA VOIR A l'unanimité

20230075 REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DEL'ENGAGMENET PROFESSIONNEL (R.I.F.S.E.E.P.) A l'unanimité

DIVERS

SUITE AUX INONDATIONS DANS LA RUE CHANTRELLE, IL A ÉTÉ DECIDÉ D'EFFECTUER LE FAUCHAGE DES FOSSES 3 FOIS PAR AN ET DE CRÉER UN FOSSÉ RUE DU CHATEAU.

Procès-Verbal

Séance du Mardi 6 Février 2024

L' an 2024 et le Mardi 6 Février 2024 à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SAL MOUGENOT sous la présidence de GLORIOT Sylvain Maire

Présents : M. GLORIOT Sylvain, Maire, Mmes : LOYAL Claire, PATARD Sandrine, Melle BRIGUÉ Coralie, M BOIVIN Richard, COLLIOT Sébastien, GAUTHIER Dimitri, LOMON Michel, LOMON Mickaël

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SENDEL Danièle à M. GLORIOT Sylvain

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 9

Date de la convocation : 29/01/2024

Date d'affichage : 29/01/2024

Acte rendu exécutoire

après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE NEUFCHATEAU
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Coralie BRIGUÉ

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

| | | |
|----------|--|---------------|
| 20240001 | CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE POLE CARRIERE INSTANCES PARITAIRES CENTRE DE GESTION DES VOSGES | A l'unanimité |
| 20240002 | VENTE TERRAIN LOTISSEMENT SYLVESTRE | A l'unanimité |

| | | |
|----------|--|---------------|
| 20240004 | GENIE CIVIL DU RESEAU TELEPHONIQUE LORS DES TRAVAUX SUIVANTS : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX GRANDE RUE ET RUE CANELLE | A l'unanimité |
| 20240005 | AUTORISATION DE SIGNATURE A L'AUTORITE TERRITORIALE DE LA CONVENTION AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA PRISE DE POSTE ET OU REMPLACEMENT DE SECRETAIRE DE MAIRIE PROPOSE PAR LE CDG88 | A l'unanimité |
| 20240006 | DELIBERATION PORTANT CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS (NON) COMPLET | A l'unanimité |
| 20240006 | Don exceptionnel | A l'unanimité |

A VENDRE LOTS A BÂTIR 18€ TTC le M²

- **2 terrains dans le lotissement Sylvestre.**
- **1 terrain clos de 3 murs (ancien jardin) d'une surface de 795,35m², situé directement Grande Rue, est disponible à la vente hors lotissement.**
- **Consulter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.**

LES TRAVAUX

LA FORÊT



Nouvelle route forestière
Et place à retourner
Pour engins et camions
forestiers
Située à l'arrière du
cratère laissé par le
Lancaster

PLANTATION

Depuis 2018, la France connaît des épisodes de chaleur et de sécheresse intenses qui conduisent à l'affaiblissement des arbres et à celui de nos forêts. Nuisibles et maladies progressent notamment sur les Châtaigniers, Fresnes, Hêtres et Épicéas. Le déséquilibre s'installe dans nos forêts, toutes régions confondues.



EN FORÊT DE SAULXURES, nous innovons et tentons l'implantation de nouvelles essences, sous l'égide de l'ONF. En cette fin mars il est prévu de procéder à la plantation, dans la parcelle N°1, de 1 600 arbres par l'entreprise NAUDET.

- 1 100 pins maritimes
- - 500 cyprès de l'Arizona DE L'ARIZONA

Ces essences ont été sélectionnées pour leur aptitude à résister aux changements climatiques qui vous préoccupent tant et pour sauvegarder la forêt de demain. Globalement, environ 6 000 plants ont déjà pris place sur le territoire forestier de la commune.

Les promeneurs et randonneurs sont priés de ne pas piétiner ou pire déplanter ces jeunes pousses d'arbres, car ils mettraient en péril la forêt de demain, celle que nous souhaitons tous léguer à nos enfants.

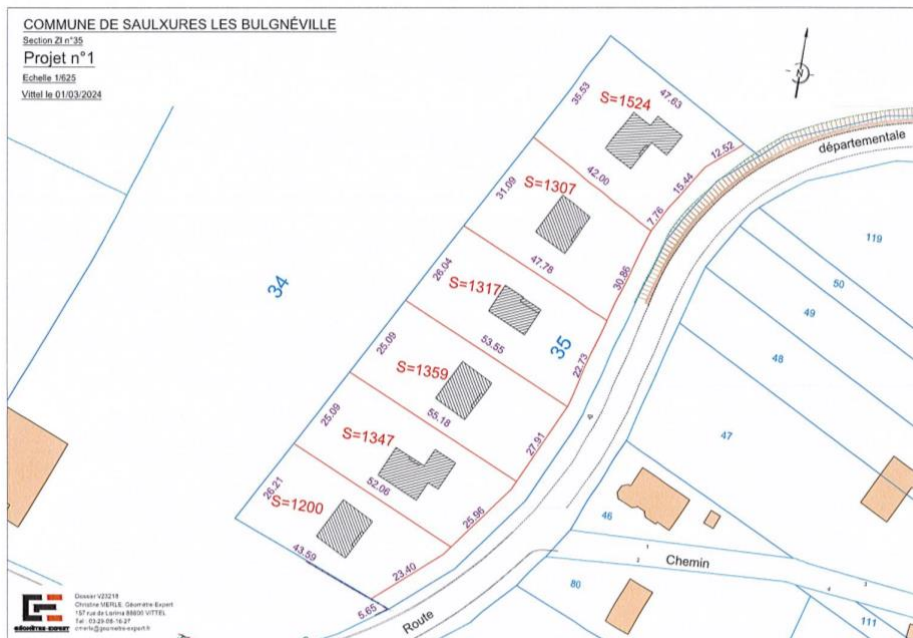
AUTOUR DU MONUMENT AUX MORTS

Comment préserver le petit patrimoine de nos communes, telle est la préoccupation des élus au quotidien. Cette richesse, issue de l'histoire des villages, représente le lien entre les habitants du passé, du présent et ceux à venir. Entretien et sauver le patrimoine bâti ou naturel reste le point essentiel à sauvegarder pour maintenir l'identité d'un village. Chez nous, l'étang, les fontaines, les lavoirs, l'ancien cimetière, les ponts sont les « singularités » qui nous distinguent des autres et nous font aimer notre village !



PROJET LOTISSEMENT N° 1 ZI 35

Entrée de Saulxures en venant de la fromagerie le long de la RD 17.



ESTIMATION DES FRAIS DE CRÉATION DU LOTISSEMENT SUR RD 17 :

AMÉNAGEMENT : Lots, trottoir et finition enrobé **VOIRIE :** assainissement et eau environ 150 000€ HT

RÉSEAUX SECS : EDF, ORANGE En cours de chiffrage

PÊCHE



BELLE PARTICIPATION
Lors du dernier lâcher de truites
Des Samedi et dimanche
20-21 AVRIL
122 PARTICIPANTS !

Règlement intérieur au « Lac du Conge » Saulxures-les-Bulgnéville saison 2024

Caractéristiques : Situé dans la forêt communale de Saulxures-les-Bulgnéville, la municipalité a mis en place un parcours pour la promenade ainsi qu'une aire de jeux avec chalet, et vous offre un lac aux rives accueillantes bordées de végétation variée.

Jours et heures d'ouverture de pêche au lac :

La pêche est autorisée pendant la période d'ouverture aux personnes ayant acquittée une cotisation journalière ou annuelle sur le site. Chaque personne devra se soumettre aux vérifications demandées par les membres de la commission. La police de la pêche sera en mesure de faire des contrôles inopinés et verbalisera en cas d'infraction au règlement du lac.

Un premier week-end pêche truites uniquement aura lieu du Samedi 16 MARS au Lundi 18 Mars INCLUS, (600 kg de truites arc en ciel).

Un deuxième lâcher de truites uniquement aura lieu du Samedi 20 AVRIL au Mardi 23 AVRIL INCLUS (600kg de truites arc en ciel).

Après autorisation de la Mairie : L'ETANG SERA RÉSERVE POUR Mr MICHEL LARCHE, du SAMEDI 18 MAI au LUNDI 20 MAI INCLUS pour leur lâcher de truites.

Ouverture officielle du lac le Samedi 30 MARS 2024.

Fermeture générale le Dimanche 15 SEPTEMBRE 2024.

Ouverture de la pêche du brochet le Samedi 01 Juin au Dimanche 15 Septembre 2024.

Les jours de pêche seront les Samedi, Dimanche, Lundi, Mercredi, Vendredi tout au long de la saison de pêche, sauf cas exceptionnel.

Les cartes journalières et annuelles ne donnent pas droit aux journées spéciales truites, aux enduros et pêche de nuit au cours de la saison. Procédés et modes de pêche interdits :

-Pêche avec leurre métallique ou artificiel.

-Utilisation d'objets dérivants ou télécommandés conduisant l'amorce ou la ligne.

-Amorçage au sang, au pain

-Pêche en barque ou en entrant dans l'eau.

Poids et tailles minimum des poissons :

La taille minimale des espèces désignées ci-dessous est fixée comme suit : Brochet : 60 cm ; Sandres : 60 cm. Toutes les carpes doivent être relâchées immédiatement sur le site, ainsi que les carpes herbivores et esturgeons doivent être remis à l'eau immédiatement, pas d'utilisation d'épuisette pour les esturgeons !!

Rappel : (Art. L.436-16 du code de l'environnement) : il est interdit de transporter de jour comme de nuit des carpes vivantes de plus de 60cm.

Descriptif des journées spéciales :

1^{ER} lâcher truites : Lâcher de 600 kilos truites, du Samedi 16 MARS au LUNDI 18

MARS INCLUS (Inscription/réservation du lundi au Vendredi de 9H00 à 15H00 au 06 24 85 16 84, une journée du week-end : 20€ et 30€ pour les deux jours consécutifs du week-end, et 10€ la journée du lundi 18 Mars.

Horaires pêche 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00. Une canne par pêcheur (moulinet autorisé).

2^{ème} lâcher truites : Lâcher de 600 kg de truites du SAMEDI 20 AVRIL au MARDI 23 AVRIL

(Inscription/réservation du lundi au Vendredi de 9H à 15H au 06 24 85 16 84, une journée du week-end)

: 20€ et 30€ pour les deux jours consécutifs du week-end, et 10€ une journée du lundi 22 Avril au mardi 23 Avril inclus. Horaires pêche 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00. Une canne par pêcheur (moulinet autorisé).

3^{ème} lâcher truites : Société chasse Michel Larche, réserve de l'étang auprès du Maire du Samedi 18 Mai au Lundi 20 Mai inclus pour organiser leur week-end truites.

Journée enduro carpes : (Inscription deux semaines minimum avant l'Enduro concerné auprès de Colliot Sébastien Tel 06.85.75.28.46 : **32€** l'enduro par personne). Deux cannes par pêcheur, équipe de deux par poste. Enduro : 10/11/12MAI ; 21/22/23JUN ; 19/20/21 JUILLET ; 16/17/18AOUT ; 20/21/22 SEPTEMBRE (suivant les inscriptions). Un règlement pour le déroulement de l'enduro sera donné à chaque participant.

Pêche de nuit : Pêche à la grande canne, feeder, ou anglaise la nuit de 20H00 à 7H00, bourriche interdite, tous les poissons sont remis à l'eau. (Inscription au chalet, 8€ la nuit).

Date :08 JUIN ;06 JUILLET ;03 AOUT.

Interdictions sur le site :

-Lors des journées truites, l'étang en totalité est strictement réservé pour les personnes pratiquant cette pêche et ayant acquitté la cotisation d'inscription à cet effet.

- La réserve sera fermée toute la saison de pêche.

- Le lac est exclusivement réservé à la pratique de la pêche sauf après délibération du conseil municipal pour un événement bien précis.

-La baignade est interdite.

-L'accès au chemin de la digue et aux berges est interdit à toute circulation motorisée et aux chevaux (montés ou non) sauf pour les enduros.

-Pêcheurs et promeneurs doivent tenir leur chien en laisse.

-Transistor et sono interdits.

-Interdiction d'amorçage dans le lac en dehors des jours d'ouverture de pêche.

-Toute personne prenant une carte journalière ou annuelle s'engage à respecter le règlement.

La commune décline toute responsabilité dans le cas où une personne serait en état ébriété.

Mode de pêche :

| Type de pêche | Autorisé | Interdit | Obligatoire |
|--------------------------------|---|----------------------|---|
| Carnassiers : Brochets/Sandres | Canne au vif avec hameçon simple | Leurres artificiels | Un poisson seulement par jour de plus de 60cm |
| | Mort manié avec un hameçon triple ou double | | |
| Carpe /Esturgeon | | Sacs de conservation | No Kill total quel que soit la taille. Tapis de réception. |
| Journée truites | 1 canne avec ou sans moulinet par personne | Amorçage interdit | Emplacement attribué |

Dérogation pour les pêches de nuit :Durant les enduros de carpes et la nuit de pêche, les pêcheurs seront exceptionnellement autorisés à camper et à utiliser le barbecue sur pied en respectant les règles de sécurité.

Tarif annuel des cartes de pêche :

| | |
|---|---------|
| Résident de Saulxures | Tarifs |
| 3cannes Tarifs | 30euros |
| | |
| Non résident de Saulxures | Tarifs |
| 3cannes | 60euros |
| Tarifs cannes à la journée pour tous les gens | Tarifs |
| 1 canne | 4euros |
| 2 cannes | 8euros |
| 3cannes | 10euros |

Les cartes devront être présentées à toute réquisition du maire, des adjoints, des conseillers Municipaux et des personnes dûment accréditées par le maire et faisant partie de la commission de pêche.

Toute personne ne respectant pas ce règlement verra immédiatement sa carte en cours confisquée et sera privée d'une durée de pêche sur le site après délibération de la commission de la pêche.

FLÂNERIE ESTIVALE DANS MON VILLAGE....

Comme chaque année en période estivale, alors que le jour est lent à s'évanouir, revient le goût de la promenade. À Saulxures vous donnerez libre cours au plaisir de redécouvrir les multiples bijoux qui ne demandent qu'à briller dans vos yeux .

Vous savourerez des promenades en forêt et autour du lac, ferez un détour vers le chemin pédagogique ou le site du crash du 29 juillet 1944. Vous découvrirez peut-être la pêche dans un magnifique environnement naturel, des jeux pour les enfants et les grands et vous ferez servir un repas convivial au « Chalet ».

Vous aurez, c'est certain, grand plaisir à déambuler dans le village pour y redécouvrir les mille et un détails qui en font tout le charme. Vous irez sans doute aussi admirer dans l'église le magistral tableau, restauré et attribué à un disciple du peintre Antoine Van Dick, (né à Anvers en 1599 et décédé à Londres en 1641) : « Saint Martin partageant son manteau ».

Dans l'ancien cimetière, vous admirerez les tombes des seigneurs de Saulxures et lirez la magnifique épitaphe de Nicolas François de Neufchâteau (1750 /1828).

Pendant ces petits vagabondages, vous apprécierez le fleurissement communal et celui tout aussi attrayant des habitants. Enfin, vous passerez devant le parc du château (propriété privée) et apercevrez le majestueux tilleul de presque 300 ans, avant de vous rendre au terrain de foot et d'encourager le RCSB !



IL Y AURA PROCHAINEMENT UNE FRESQUE SUR LA FAÇADE DE L'ATELIER

L'intervenant, le Centre Social La Toupie, dispose de 3 pôles : un pôle famille, un pôle jeunesse et un pôle animation de la vie sociale locale. Dans le cadre d'accompagnement de projets collectifs, le Conseil propose aux jeunes et aux encadrants de décorer la façade de l'atelier et de dédier cette surface à une fresque dont le sujet serait « la nature ». Laissons l'inspiration cheminer, à bientôt les artistes !

LES FESTIVITÉS

BELLE ET JOYEUSE VIE À NOTRE SOURIANTE CENTENAIRE !

Ce fut un réel plaisir pour le Conseil Municipal, représenté par Monsieur le Maire, de féliciter chaleureusement et de gâter Madame Gisèle PETELOT à l'occasion de la célébration de son Centenaire ! Madame, vous êtes impressionnante au centre de votre belle et grande famille !



LE CARNAVAL...

Les enfants, déguisés et maquillés par leur maman piaffaient d'impatience pour participer à la cavalcade ! Rien, pas même ce vilain temps n'aura eu raison de leur bonne humeur !
Un grand merci à toutes et tous, mamans, mamies et accompagnatrices pour avoir accroché de si jolis sourires sur le visage de nos enfants avec le soutien de la commission Culture et Loisirs.



...ET L'INCONTOURNABLE CHASSE À L'ŒUF !

La chasse aux œufs de Pâques est très attendue par nos petits gourmands, ils adorent partir en quête des gourmandises cachées tels des petits pirates, à la recherche d'un trésor !

Félicitations à nos enfants qui ont joyeusement déniché les œufs multicolores. Nous adorons les observer et ne nous lassons pas de savourer leurs rires.

L'année prochaine, c'est promis, nous commanderons le soleil !



SAULXURES ANIMATIONS UN SUCCÈS POUR LE LOTO DU 7 AVRIL

Une salle pleine grâce à la participation des Saulxurons, des habitants des villages environnants et même des touristes de passage dans notre région !

Des lots attractifs en "bons d'achats", de plus de 2 500€ à dépenser dans les commerces de proximité, ont attiré les joueurs tout comme les sandwiches et les desserts "maison" qui ont rapidement ravi les estomacs !

Malgré un incident technique sur la sonorisation, la bonne humeur et la bienveillance de chacun ont fait de cet évènement une réussite !

L'ambiance était si conviviale que les gagnants ex-aequo ont préféré partager les lots plutôt que de les tirer au sort !

Pas banal par les temps qui courent, cette belle attitude des participants est remarquable !



**LIRE EST UNE FÊTE, UN VOYAGE IMMOBILE
VIVE LE PRINTEMPS DES LIVRES !**



**BIENVENUE À NOTRE
CHARMANTE BIBLIOTHÈQUE
DE PRÊT
QUI NOUS TEND SES ÉTAGÈRES.**

**ALLONS Y CHOISIR UN LIVRE ET
Y DÉPOSER UN AUTRE DÉJÀ LU.**

**PENSONS AUX PETITS
ET AUX ADOS.**

BELLES DÉCOUVERTES A TOUS !

HORAIRES OUVERTURE DU CHALET DU LAC

VENDREDI 10H À 21H * SAMEDI 10H À 23H * DIMANCHE 10H À 22H



VIDE GRENIER

RACING CLUB SAULXURES LES BULGNÉVILLE

0€ LE MÈTRE

RESTAURATION ET BUVERIE SUR PLACE

DIMANCHE
16 JUN 2024

ENTRÉE GRATUITE

06H00-18H00

DIVERS STANDS - DIVERS MANÈGES
GLACES A L'ITALIENNE

ET PLEINS D'AUTRES SURPRISES.

Réservation : 06.84.93.94 00 - 06.06.88.01.38

**PENSEZ-Y,
LA BROCANTE DE JUIN
C'EST PRESQUE DEMAIN !
TRIEZ,
CHERCHEZ ET FOUILLEZ
DANS VOS CAVES,
GRANGES ET GRENIERS.
VOUS Y AVEZ
C'EST CERTAIN,
TANT DE MERVEILLES OUBLIÉES
QUI NE DAMANDENT
QU'À ÊTRE EXPOSÉES
LE 16 JUIN**

Merci aux amateurs de photographie qui nous ont autorisé à éditer leurs belles images

« Soyons reconnaissants envers les gens qui nous rendent heureux,
Ils sont les jardiniers qui font fleurir notre âme »
Marcel Proust

